

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Musée royal de tableaux  
Division.

Dossier concernant l'achat d'un  
tableau peint par Teu Coene

N<sup>o</sup> 18.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

ADMINISTRATION

Bruxelles, le 23. Août 1841.

Communale

DE LA

Ville de Bruxelles.

4.<sup>e</sup> Bureau.

Rép. N<sup>o</sup> 6023.

OBJET :

Académie Royale  
des beaux arts.

Messieurs,


2p  
Nous avons l'honneur de vous adresser la demande  
de Madame la Reine Coene, tendant à ce que la ville  
fasse l'achat d'un tableau de son mari. Nous joignons  
à cette demande l'avis favorable de Monsieur Navez.

Il nous serait bien agréable, Messieurs, en nous faisant  
le retour de ces pièces, de vouloir bien nous donner à ce  
sujet votre avis & considération.

9  
Les Membres Composant la  
Section des Beaux arts.

R. L'Eschwein f. fonctions de Président.  
J. V. Vermeulen

à la Commission administrative du Musée Salon de tableaux, à Bruxelles.

  
j'ai l'honneur de saluer Monsieur  
Navez et de lui envoyer le prix  
des deux tableaux joints par  
son oncle.

La Kermesse du Village 1500<sup>fr</sup>  
Le jubilé de 50 ans. . . . . 1500

j'ai l'honneur d'être  
tout devoué serviteur

J. Coene

A Monsieur M<sup>r</sup>

Navez, peintre d'histoire

Bruxelles

Breuxelles, le 13 Septembre 1841

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous renvoyer  
la requête qui vous a été présentée par la  
Dame Vert. Cense, tendant à ce que la  
Ville fasse l'acquisition, pour son musée, d'un  
tableau peint par le défunt; & ce en recom-  
pense des longs services rendus par lui  
comme professeur de dessin à l'Académie royale  
des Beaux arts.

Nous vous renvoyons également l'avis  
d'ajourner sur l'objet de cette demande  
par M. le Directeur de la Société académique

Ce matin, il nous a été présenté deux tableaux  
de l'Artiste précité: l'un est une Hermès  
de Village, espèce de scènes un peu quelconque et  
sans intérêt beaucoup d'originalité; l'autre  
la célébration d'un jubilé de 50 ans.

M. de Cense en demande 1500 francs  
chaque, mais votre Commission, <sup>mise par la</sup> ~~ne peut~~  
penser qu'il n'y ait point dans vos  
quelques francs ~~de~~ <sup>l'entente</sup> de les  
acheter pour le coup, &

~~elle~~ <sup>elle</sup> dans le présent à la her-  
mès de Village, bien que l'un & l'autre  
soient dignes de figurer au musée

M. le Directeur Subdit vous enverra  
les titres que feu M. de Cense avait acquis à  
votre considération, nous ne possédons, Messieurs  
que nous référions à <sup>l'opinion de la fonctionnaire,</sup> ~~son opinion~~ quant à  
l'intent qu'a le musée de posséder de telles  
produites par le principal des artistes, qui  
comme <sup>le</sup> ~~le~~ <sup>professeur</sup> ont joui d'une certaine  
réputation.

En nous adressant ainsi, Messieurs, nous

Exp. 111

Commissaire administrateur  
M. de Cense, 77 Rue  
9000

Messieurs les Bourgmestres &  
Section du Conseil communal, de la  
Cité de la Ville de  
Des Beaux arts  
Breuxelles

former le Vœu que vous honorez le mérite  
à la talen du professeur Dont nous avons  
recommandé — en à Deplors la peste, le Meris soit enrichi  
du tableau que nous venons de <sup>vous</sup> Deviser  
à cet effet.

Restez à cette occasion, Messieurs, l'ass.  
Seraient de votre haute Considération

12 Mai 1843.

à M. le Bourgmestre  
& Receveur de la ville  
de Bruxelles,  
M. le

N<sup>o</sup> 18.

47

Par votre lettre du 1<sup>er</sup>  
mars 1841. nous avons eu  
l'honneur de vous proposer  
d'acheter à la Veuve Coenst  
l'un des tableaux peints  
par son mari, et ce en  
recompense des longs et  
utiles services qu'il a rendus  
en sa qualité de professeur  
à l'Académie des Beaux-  
Arts de Bruxelles.

Nous appelons de  
nouveau votre attention,  
M. le, sur la teneur que  
cette veuve propose à votre  
bienveillance et nous pren-  
drons la liberté d'insister  
d'autant plus pour qu'une  
suite favorable soit  
donnée à notre proposition  
que la réunion d'ouvrages  
remarquables <sup>déjà</sup> ~~produits par~~  
les <sup>aux</sup> professeurs distingués  
de votre Académie, qui ont  
acquis des droits à votre  
reconnaissance, par les  
services et le talent qu'ils  
ont constamment déployés

Dans l'enseignement, voffre  
est le plus grand intérêt.

Nous espérons avec confiance  
Mlle. que dans ce but, vous voudrez  
bien, nonobstant les arrangements  
intervenus entre la ville de Bruxelles  
et le Gouvernement continuer à  
admettre <sup>comme par le passé</sup> le principe que vous avez  
consacré en achetant successivement  
les tableaux de cette Mlle.

<sup>espérons</sup> Aussi nous, avec confiance  
Mlle. que le principe que  
votre administration a bien  
voulu consacrer, en achetant  
successivement les tableaux  
de Lein, Van Opche, Deland  
leur, Odevaere & Francis ne  
~~voudra pas à l'avenir~~ continue  
à être admis comme par le  
passé, nonobstant les arran-  
gements intervenus entre  
la ville de Bruxelles et le  
Gouvernement.

Vous vous prions  
d'agréer, Mlle, la nouvelle  
assurance de notre Cour  
la plus distinguée.

Pour la Commission D.

Le Secrétaire.

J. J. Cras



N<sup>o</sup> 18

ADMINISTRATION

Communale

DE LA

Ville de Bruxelles.

4<sup>me</sup> Bureau.

Rép. N<sup>o</sup> 3910.

OBJET :

Recurve Vrots.

Bruxelles, le 18 Mai - 1843.

Les Bourgmestre & Echevins,  
A Monsieur Le Président de la Commission  
Administrative du Musée Royal de tableaux  
à Bruxelles.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître  
que notre Collège, dans sa séance du 16 de ce  
mois, a passé à l'ordre du jour sur la  
proposition contenue dans votre lettre du 12 -  
Mai courant, N<sup>o</sup> 18, d'acheter à la Veuve Coene,  
l'un des tableaux peints par son mari, <sup>décédé</sup>  
professeur à l'Académie Royale des Beaux  
Arts de cette Ville.

La Secrétaire,

*Tranflet*

Le Bourgmestre,

*Van der Meulen*

Bruxelles, le 18 juillet 1841

Bureau royal  
des  
Tableaux

N° 18 m

à Madame Louise Coene

à Bruxelles

Madame

En rappelant à l'Administration communale de Bruxelles, les titres que vous possédez à sa bienveillance pour les Services rendus à l'Académie des Beaux Arts de cette ville par feu M<sup>r</sup> votre mari, nous avons proposé l'acquisition de l'un des deux tableaux que vous nous avez communiqué à cet effet.

Par regrettons d'avoir à vous informer, Madame, que cette administration veut se faire connaître que ne pouvant plus disposer des fonds destinés à l'achat des objets d'art, elle se trouve dans l'impossibilité de pouvoir accueillir favorablement la proposition que nous lui avons adressée.

Dans cet état de choses,  
nous venons vous prier,  
Madame, de vouloir bien  
retourner faire reprendre au  
Secrétariat des Affaires  
les deux tableaux dont il  
s'agit et agréer l'assu-  
rance de notre confiance  
distinguée.

La Comtesse de...

Le Secrétaire  
V. H. G.

H. de Vatez

N<sup>o</sup> 18

2

Reçu de Monsieur Jermans Deux Tableaux  
peints par E. Caene.

J. Caene

2 Avril 1842.